

AUDITEURS

&

CONSEILS

ASSOCIÉS

DU SUD-OUEST

## **AGROPOLE ENTREPRISES**

*Association Loi 1901*

*Siège Social : Agropole – 47 ESTILLAC*

*Code SIRET : 350.651.121.00021*

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

---



JEAN-BAPTISTE CHOLLET & ASSOCIÉS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2009** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **AGROPOLE ENTREPRISES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes en coûts historiques et à apprécier leur présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



JEAN-BAPTISTE CHOLLET & ASSOCIÉS

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Agen, le 15 Mai 2010

Le Commissaire aux Comptes

  
**Jean-Baptiste CHOLLET**

Commissaire aux Comptes de la Cour d'Appel d'Ag

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2009				31/12/2008	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	1 924	1 924			9	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains	897 995		897 995	8,27	512 446	10,04
Constructions	11 197 826	3 003 523	8 194 303	75,51	3 373 372	66,09
Installations techniques, matériel & outillage industriels	92 336	83 109	9 227	0,09	12 019	0,24
Autres immobilisations corporelles	184 251	182 350	1 900	0,02	3 758	0,07
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	13 158		13 158	0,12	730 213	14,31
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	38		38	0,00	38	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 901		6 901	0,06	6 901	0,14
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 394 428</b>	<b>3 270 906</b>	<b>9 123 522</b>	<b>84,07</b>	<b>4 638 757</b>	<b>90,88</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	204 717	38 364	166 352	1,53	280 902	5,50
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	693		693	0,01	664	0,01
. Organismes sociaux	391		391	0,00	2 032	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices	903		903	0,01		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	122 605		122 605	1,13	136 054	2,67
. Autres	793 490		793 490	7,31	1 647	0,03
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	612 184		612 184	5,64	1 961	0,04
Charges constatées d'avance	32 265		32 265	0,30	42 270	0,83
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 767 247</b>	<b>38 364</b>	<b>1 728 883</b>	<b>15,93</b>	<b>465 529</b>	<b>9,12</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>14 161 675</b>	<b>3 309 271</b>	<b>10 852 404</b>	<b>100,00</b>	<b>5 104 286</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	232 965	2,15	231 725	4,54
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-8 849	-0,07	1 240	0,02
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 601 139	23,97	2 428 532	47,58
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>2 825 255</b>	26,03	<b>2 661 497</b>	52,14
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	7 799 680	71,87	2 189 812	42,90
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	68 702	0,63	63 263	1,24
Autres	158 767	1,46	189 713	3,72
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>8 027 150</b>	73,97	<b>2 442 789</b>	47,86
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 852 404</b>	100,00	<b>5 104 286</b>	100,00

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)
---------------	---	---

--	--	--



Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2008 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements	627 923	57,17	439 473	54,19	188 450	42,88
Dotations aux provisions	6 127	0,56	26 131	3,22	-20 004	-76,54
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	14 511	1,32	80	0,01	14 431	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 331 616</b>	<b>121,25</b>	<b>1 132 704</b>	<b>139,67</b>	<b>198 912</b>	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	128 945	11,74	58 745	7,24	70 200	119,50
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>128 945</b>	<b>11,74</b>	<b>58 745</b>	<b>7,24</b>	<b>70 200</b>	<b>119,50</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	12 578	1,15	16 085	1,98	-3 507	-21,79
Sur opérations en capital			86	0,01	-86	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>12 578</b>	<b>1,15</b>	<b>16 171</b>	<b>1,99</b>	<b>-3 593</b>	<b>-22,21</b>
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)			1 318	0,16	-1 318	-100,00
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 473 139</b>	<b>134,14</b>	<b>1 208 938</b>	<b>149,07</b>	<b>264 201</b>	<b>21,85</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>1 240</b>	<b>0,15</b>	<b>-1 240</b>	<b>-100,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 473 139</b>	<b>134,14</b>	<b>1 210 178</b>	<b>149,23</b>	<b>262 961</b>	<b>21,73</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						



**ANNEXE**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 10 852 404,42 E.

Le résultat net comptable est une perte de 8 849,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisitions (droit de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes) sont comptabilisés en immobilisation. Les intérêts d'emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables concernant les actifs la méthode retenue est la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode s'applique à compter de l'exercice 2005. Le passé n'a pas été remis en cause.

- immobilisations décomposables : Les composants des immobilisations ont été individualisés lorsqu'ils représentent, de part leur valeur, un éléments significatif de l'ensemble et que leur durée d'utilisation diffère notablement de la durée de l'ensemble.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les éléments significatifs de l'exercice sont les suivants :

- Livraison de l'extension TFE : le coût total de cette extension s'est élevée à 1 666 047 euros. Cette opération a été financée à 100 % par un emprunt d'un montant de 1 800 000 euros au taux de 4.5 % remboursable sur 129 mois. Le bail initial de 2004 entre Agropole Entreprises et Snc Agen Champs de Lassalle a fait l'objet d'un avenant pour prendre en compte cette extension. Cet avenant qui prend effet au 1/04/2009, a modifié le montant du loyer annuel qui a été porté à 430 964 euros HT au lieu de 195 105 euros HT. Les autres clauses du bail sont restées inchangées et notamment la date de fin du bail qui reste le 1 er Juin 2019. Rappelons que le bail prévoit une promesse unilatérale de vente à la fin du bail, le prix de vente sera d'un montant égal au montant du solde restant dû sur les emprunts souscrits par le bailleur pour financer la réalisation du projet immobilier objet du bail. Le preneur a la faculté de lever par anticipation dans les mêmes conditions la promesse de vente à partir du 1er juin 2012.

Le montant des loyers quittancés en 2009 pour cet investissement a été de 176 894 euros.

- Livraison du bâtiment devant accueillir une usine photovoltaïque le 07 Septembre 2009. Le montant de l'investissement s'est élevé à 3 761 980 euros. Plusieurs sources de financement ont été mobilisées

* Subvention du Conseil Régional d'Aquitaine :	310 000 E
* Subvention du Conseil général du Lot et Garonne :	200 000 E
* Avance remboursable Conseil Régional sans intérêts :	2 530 752 E
Début de remboursement le 1/10/2010, durée 15 ans	
* Prêt BNP d'un montant total de 2 290 KE dont 48% est affecté à cet investissement :	1 106 777 E

Cet investissement a été mis en location sur l'exercice. A ce titre 2 baux ont été signés :

- le premier bail est un bail à construction sous conditions suspensive. Il porte sur le terrain à bâtir, il est d'une durée de 18 ans, il prendra fin le 7 septembre 2027. Le loyer annuel est de 1 000 euros révisable chaque année. Ce loyer est augmenté d'une somme annuelle de 7 000 euros, cette somme étant à valoir sur le prix du terrain qui sera transféré au preneur en fin de bail.

- le deuxième bail est un bail à long terme, d'une durée de 15 ans qui prendra fin le 7 septembre 2024. Le montant du loyer a été fixé à 270 558 euros. Le bail prévoit une promesse unilatérale de vente à la fin du bail, le prix de vente sera d'un montant égal au montant du solde restant dû sur les emprunts souscrits par le bailleur pour financer la réalisation du projet immobilier objet du bail. Le preneur a la faculté de lever par anticipation dans les mêmes conditions la promesse de vente à partir du 8 septembre 2021.

Le montant des loyers quittancés en 2009 pour cet investissement a été de 84 177 euros.

Le solde du prêt mobilisé auprès de la BNP non encore utilisé d'un montant de 1 183 223 euros financera des projets d'extension de constructions en 2010. A ce titre, il a été passé en Immobilisation en cours les intérêts de l'année correspondant à cette future construction qui sont de 13 158 euros.

- Sur le plan trésorerie, au 31/12/2009, sur les 510 000 euros de subventions qui avaient été accordées, il restait à percevoir la somme de 287 056 euros. Sur les 2 530 752 euros d'avance remboursable, il restait à percevoir 506 150 euros.

- Suite à un contrôle de la préfecture de la région aquitaine relatif à la subvention FEDER perçue dans le cadre de l'amélioration outil pépinière, l'association a dû reverser la somme de 7 943.63 euros. En effet, certaines dépenses de frais généraux n'ayant pas été retenues par les contrôleurs comme des dépenses éligibles.

- Il a été passé en 2009, 14 503 euros de pertes sur créances irrécouvrables concernant des créanciers déclarés définitivement insolvable à savoir : Francelène, Epicurien Fromager, De Diffusion.

- Conformément à l'AG du 11 Juin 2009, le montant des cotisations de l'exercice ont été de 24 271 euros contre 4 271 euros l'an dernier.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 12 394 428

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 924			1 924
Immobilisations corporelles	7 272 877	5 824 063		12 385 565
Immobilisations financières	6 939			6 939
<b>TOTAL</b>	<b>7 281 740</b>	<b>5 824 063</b>		<b>12 394 428</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 270 906

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 915	9		1 924
Immobilisations corporelles	2 641 069	627 915		3 268 982
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 642 984</b>	<b>627 923</b>		<b>3 270 906</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels et droits similaires	1 924	1 924	0	1 an
Terrains pfp 2	31 897	0	31 897	Non amortiss.
Terrain pfal tfe	480 549	0	480 549	Non amortiss.
Terrain aep	385 549	0	385 549	Non amortiss.
Constructions pfp 2	1 338 275	814 830	523 445	20 ans
Constructions extension pfp	107 854	50 332	57 522	20 ans
Amélioration performance pepinier	608 398	256 558	351 840	5-8-10 ans
Construction pfal tfe	3 617 978	1 619 276	1 998 702	10-15 ans
Construction extension tfe	1 666 047	1 086 554	579 493	11 ans
Inst. agenc. constructions	62 645	47 474	15 172	4-5-10 ans
Installation n.t.i.c.	34 648	34 648	0	5 ans
Construction aep	3 761 980	71 385	3 690 595	15-18 ans
Inst technique materiel et outill	92 336	83 473	8 863	5-8-10 ans
Materiel informatique	16 951	15 293	1 658	4 ans
Materiel teletravail	72 741	72 741	0	5 ans
Materiel informatique ntic	76 142	76 142	0	5 ans
Mobilier	18 417	18 175	241	5-10 ans
Immobilisation en cours	13 158	0	13 158	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>12 387 489</b>	<b>4 248 805</b>	<b>8 138 684</b>	

## ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

## 3.2 - Etat des créances = 1 161 964

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 901		6 901
Actif circulant & charges d'avance	1 155 063	1 102 349	52 714
TOTAL	1 161 964	1 102 349	59 615

## 3.3 - Provisions pour dépréciation = 38 364

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	46 547	6 127	14 309		38 364
Comptes financiers					
Total	46 547	6 127	14 309		38 364

## 3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 12 090

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	10 723
Autres créances	1 367
Disponibilités	
TOTAL	12 090

## 3.5 - Charges constatées d'avance = 32 265

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## ANNEXE

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Etat des dettes = 5 496 398

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 201 663	361 915	1 616 965	3 222 783
Dettes financières diverses	67 265	28 125	39 140	
Fournisseurs	68 702	68 702		
Dettes fiscales & sociales	114 894	114 894		
Dettes sur immobilisations	43 873	43 873		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>5 496 398</b>	<b>617 510</b>	<b>1 656 105</b>	<b>3 222 783</b>

## 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 72 533

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	7 693
Fournisseurs	26 100
Dettes fiscales & sociales	38 740
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>72 533</b>

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

**6.2 - Dettes garanties par des suretés réelles**

EMPRUNT BPO DE 1 646 450 euros du 02/06/2004 : constitution de garantie hypothécaire à la 1ère demande de la BPO

EMPRUNT BPO de 1 800 000 euros du 14/09/2009 : inalienation de l'immeuble et non hypothèque de l'immeuble.

EMPRUNT BNP de 2 290 000 euros du 22/09/2009 : Promesse dd'hypothèque sur le terrain et la construction. Garantie supplémentaire donné par la société FONROCHE.

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 12 090**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	10 723
Clients factures a etablr( 4181000000 )	10 723
Autres créances :	1 367
Frs. avoirs a recevoir( 4098000000 )	284
Personnel, produits a recevoir( 4287000000 )	693
Organisme sociaux pdts a recevoir( 4387000000 )	391
<b>TOTAL</b>	<b>12 090</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 32 265**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance( 4860000000 )	32 265
<b>TOTAL</b>	<b>32 265</b>

**8.3 - Charges à payer = 72 533**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	7 693
Interets courus sur emprunt( 1688800000 )	7 693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	26 100
Fournisseurs factures non parvenues( 4081000000 )	26 100
Dettes fiscales et sociales :	38 740
Dettes provisionnees sur congés payes( 4282000000 )	21 153
Org. sociaux charges a payer( 4386000000 )	12 291
Etat, charges a payer( 4486000000 )	5 296
<b>TOTAL</b>	<b>72 533</b>

**AGROPOLE ENTREPRISES**  
**RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Période du 01/01/2009 au 31/12/2009

Présenté en Euros

**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	<b>31/12/2009</b> 12 mois	<b>31/12/2008</b> 12 mois	<b>31/12/2007</b> 12 mois	<b>31/12/2006</b> 12 mois	<b>31/12/2005</b> 12 mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social					
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	1 098 248	810 963	798 908	801 022	806 722
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	610 891	443 103	464 967	421 251	438 308
c ) Impôt sur les bénéfices		1 318	2 487	1 867	2 419
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	610 891	441 785	462 480	419 384	435 889
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-8 849	1 240	7 866	5 374	7 934
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	3				
b ) Montant de la masse salariale	178 065	165 168	157 301	159 042	147 174
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	79 213	75 029	74 100	74 878	69 151

**Observations complémentaires**



AUDITEURS



CONSEILS  
ASSOCIÉS  
DU SUD-OUEST

**AGROPOLE ENTREPRISES**

*Association Loi 1901*  
*Siège Social : Agropole – 47 ESTILLAC*  
*Code SIRET : 350.651.121.00021*



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**



**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**



JEAN-BAPTISTE CHOLLET & ASSOCIÉS



# AUDITEURS



CONSEILS  
ASSOCIÉS  
DU SUD-OUEST

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L.612-5 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre votre association et l'un de ses administrateurs ou une personne assurant un rôle de mandataire social et qui ont été conclues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Ces opérations ont été réalisées avec les structures qui sont toutes liées à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne ou au Conseil Général du Lot-et-Garonne.

## **1°) Charges**

### **1.1 Nature et objet :**

- cotisation de membre adhérent à des structures liées
- Loyers et charges locatives
- Location de matériel informatique

### **Administrateurs concernés :**

- membres du bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne et représentants du Conseil Général de Lot-et-Garonne qui sont également dirigeants ou représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne ou du Conseil Général du Lot-et-Garonne au sein de ces structures.

### **Modalités et montants:**

- votre association a été facturée de diverses prestations selon les structures, vous trouverez les montants détaillés par structure et par prestation en annexe du présent rapport.



JEAN-BAPTISTE CHOLLET & ASSOCIÉS

## 2°) Produits

### 2.1 Nature et objet :

- cotisation annuelle de membre adhérent de votre association.

### Modalité et montant :

- Les cotisations annuelles ont été fixées par l'assemblée générale de votre association à la somme de 22 136 € et 2 135 € respectivement pour les membres de votre association qui sont la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne et le Conseil Général du Lot-et-Garonne.

### Administrateurs concernés :

- tous

### 2.2 Nature et objet :

- facturation de prestations comptables et administratives,
- refacturation de frais de poste et télécommunications,
- facturation de mise à disposition ponctuelle de salle,
- refacturation de prestation de gardiennage,
- facturation de location de télécopieur.

### Administrateurs concernés :

- membres du bureau de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne et représentants du Conseil Général de Lot-et-Garonne qui sont également dirigeants ou représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot-et-Garonne ou du Conseil Général du Lot-et-Garonne au sein de ces structures.

### Modalités et montants:

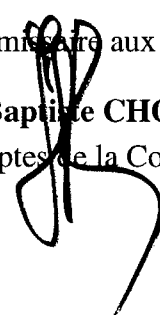
- votre association a facturé diverses prestations selon les structures, vous trouverez les montants détaillés par structure et par prestation en annexe du présent rapport.

Agen, le 15 Mai 2010

Le Commissaire aux Comptes

**Jean-Baptiste CHOLLET**

Commissaire aux Comptes de la Cour d'Appel d'Agen



## Association AGROPOLE ENTREPRISES

Exercice 2009

Tableau de synthèse des opérations réalisées avec des structures liées (art 612-5)

### 1°) Charges

structure	Fourm Adm. & photocopies	affr., fax et telecom	locations salles	loyers et charges locatives	gardiennage	cotisations	location télécopieur	location mobilier	TOTAL
AGROPOLE SERVICES									0,00
AGROTEC						100,33			100,33
BAISE ENTREPRISES									0,00
C.E.E.I.						2 000,00		4 784,00	6 784,00
C.C.I. DU LOT&GARONNE									0,00
IMMO CCI				10 373,27					10 373,27
LOT ENTREPRISES									0,00
SUD MANAGEMENT ECOLE									0,00
SUD MANAGEMENT ESES									0,00
ELAN						200,00			200,00
VAL DEGARONNE ENTREPRISES									0,00
<b>TOTAL</b>				<b>10 373,27</b>		<b>2 300,33</b>			<b>17 457,60</b>

## Association AGROPOLE ENTREPRISES

Exercice 2009

Tableau de synthèse des opérations réalisées avec des structures liées (art 612-5)

### 2°) Produits

structure	Fourn Adm. & photocopies	ADSL, affr., fax et telecom	locations salles	loyers et charges locatives	gardiennage	prestations	location télécopieur	location mobilier	TOTAL
AGROPOLE SERVICES	18 379	3 170		16 119	274	9 535			47 477
AGROPOLE SERVICES ROMO	9 428	11 939		8 692					30 059
AGROTEC	11 575	12 158	0	10 860	606	4 700			39 899
LOT&GARONNE INITIATIVES	6 135	2 331		917		1 906		470	11 758
C.E.E.I.	1 874	62				1 906			3 842
IMMO CCI	1 293	1 123		439		43 298			46 152
LOT ENTREPRISES	77	106				1 906	756		2 844
SUD MANAGEMENT ECOLE		500	202		481				1 183
SUD MANAGEMENT ESES		3 017	249		405				3 671
INSTITUT DE LA GARONNE		0	20						20
VAL DE GARONNE ENTREPRISE	100	94				1 906			2 100
ELAN	1 791	372				1 906			4 069
<b>TOTAL</b>	<b>50 652</b>	<b>34 872</b>	<b>471</b>	<b>37 027</b>	<b>1 767</b>	<b>67 061</b>	<b>756</b>	<b>470</b>	<b>193 076</b>